



**Bourse  
de Montréal Inc.**

# **Liste des frais 2003**

**Entrée en vigueur  
le 1<sup>er</sup> janvier 2003**

## A. ADHÉSION ET RÉGLEMENTATION DES PARTICIPANTS AGRÉÉS

### 1. Cotisations

**Prix 2003**

1.1	Cotisations annuelles fixes	
1.1.1	Participant agréé sous juridiction	10 000 \$
1.1.2	Participant agréé – réglementation du marché	5 000 \$
1.2	Cotisations variables	
1.2.1	Participant agréé sous juridiction (en fonction du volume d'affaires) (minimum de 1 250 \$/trimestre)	7/32 de 1 %
1.2.2	Réglementation du marché (surveillance) Tous les produits à l'exception des options commanditées	
	1.2.2.1 Participant agréé (par contrat, par côté)	0,05 \$
	1.2.3 Réglementation du marché (surveillance) Options commanditées	
	1.2.3.1 Participant agréé et ses clients valeur (montant de la prime)	0,01 %
	1.2.3.2 Commanditaire valeur (montant de la prime)	0,0015 %

### 2. Frais d'adhésion

2.1	Nouvelle demande – participant agréé	5 000 \$
-----	--------------------------------------	----------

### 3. Amendes suite au retard dans la production de documents – par jour ouvrable de retard

3.1	Rapport financier mensuel	125 \$
3.2	Avis de cessation d'emploi : Maximum 4 000 \$ / dossier	100 \$
3.3	Questionnaire et rapport financier uniforme	250 \$
3.4	Rapport mensuel de surveillance d'un représentant	100 \$

### 4. Représentant enregistré

4.1	Nouvelle demande	125 \$
4.2	Transfert ou changement de statut	150 \$
4.3	Frais annuels par représentant	125 \$
4.4	Cessation d'emploi	125 \$

### 5. Agrément à titre de dirigeant ou d'administrateur

5.1	Représentant enregistré déjà agréé au Québec	150 \$
5.2	Autres	250 \$

### 6. Demande de dispense des exigences relatives à la compétence

	250 \$
--	--------

## 7. Amendements corporatifs

Prix 2003

7.1	Changement de nom	500 \$
7.2	Autres (fusion, changement de contrôle et réorganisation)	500 \$
7.3	Ouverture d'une succursale ou sous-succursale	150 \$
7.4	Frais annuels par succursale ou sous-succursale	75 \$

## 8. Facturation des frais d'inspection

variable

La Bourse peut décider d'imputer au participant agréé, en plus des frais fixes et variables imposés pour les services réglementaires, les frais encourus dans le cadre d'une inspection lorsqu'à son avis, l'apport du participant agréé aux activités de marché de Bourse de Montréal Inc. est trop faible **ou que les activités d'inspection de la Bourse sont substantiellement plus lourdes que les efforts qui auraient normalement été consacrés à l'inspection du participant agréé, en raison de lacunes dans la gestion comptable, dans le système de contrôle interne ou dans l'application de la réglementation de l'industrie.** Lorsque la Bourse imputera de tels frais, ils le seront à un taux de 150 \$/heure pour le personnel professionnel et de 250 \$/heure pour le personnel cadre.

Tout participant agréé dont une inspection de son siège social ou d'une succursale requiert des déplacements à l'extérieur de Montréal par le personnel de la Bourse se verra imputer les frais de déplacement reliés à cette inspection.

## B. FRAIS GÉNÉRAUX DES MARCHÉS

### 1. Logiciels

**Prix 2003**

1.1	Droits d'utilisation et de support mensuels pour l'accès à SAM (Système Automatisé de Montréal) – GL WIN	1 500 \$
1.2	Droits d'utilisation et de support mensuels pour l'accès à SAM – Système auto-quotation – GL Automate	1 500 \$

### 2. Poste de travail « MTM back-office »

2.1	Par poste/mois	522 \$
-----	----------------	--------

### 3. Frais d'accès à SAM

3.1	Mise en place (pour chaque accès à SAM)	10 000 \$
3.2	Débranchement	500 \$
3.3	Support mensuel – pour un API (Application Programming Interface)	500 \$
3.4	Support mensuel – STAMP (Securities Trading Access Message Protocol)	500 \$

### 4. Télécommunication

4.1	Mise en place (pour chaque connexion réseau)	1 500 \$
4.2	Débranchement	250 \$
4.3	Support mensuel – Accès à SAM via la connexion LAN-X de Toronto (par unité de segment)	375 \$

### 5. Autre\*

5.1	Support professionnel (taux horaire) (minimum une (1) heure)	150 \$
-----	--	--------

### 6. Annulation de transactions erronées \*\*

6.1	Par requête pour les cinq premières requêtes au cours d'une année civile (Jan-Déc), pour les participants agréés demandant une annulation	100 \$
6.2	Pour chacune des trois requêtes suivantes au cours de la même année	500 \$
6.3	Pour toute requête suivante au cours de la même année	1 000 \$

\* La Bourse peut, à sa discrétion, facturer des services divers au prix coûtant majoré des frais d'administration.

\*\* Ces frais ne s'appliquent pas aux requêtes soumises par un mainteneur de marché pour l'annulation de transactions multiples contre un ou plusieurs mainteneurs de marché.

## C. PRODUITS DÉRIVÉS

### 1. Options – Frais de transactions

**Prix 2003**

1.1	Options (sauf sections 1.2 et 1.3)	
1.1.1	Client et firme – valeur (montant de la prime)	0,05 %
	- Plus, si la prime est < ou = 1 \$/contrat	0,30 \$
	- Plus, si la prime est > 1 \$/contrat	0,40 \$
1.1.2	Négociateur assidu / contrat	0,16 \$
1.1.3	Mainteneur de marché / contrat	0,16 \$
1.2	Options sur obligations	
1.2.1	Client et firme – valeur (montant de la prime)	0,08 %
	- Plus, si la prime est < ou = 1 \$/contrat	0,30 \$
	- Plus, si la prime est > 1 \$/contrat	0,40 \$
1.2.2	Négociateur assidu / contrat	0,16 \$
1.2.3	Mainteneur de marché / contrat	0,16 \$
1.3	Options commanditées	
1.3.1	Frais de transaction	
	- Client, firme et négociateur assidu – valeur (montant de la prime)	0,20 %
	- Commanditaire – valeur (montant de la prime)	0,03 %

### 2. Contrats à terme et options sur contrats à terme – Frais de transactions

2.1	Contrats à terme	
2.1.1	Client	0,82 \$
2.1.2	Firme	0,33 \$
2.1.3	Négociateur assidu	0,21 \$
2.1.4	Mainteneur de marché	0,33 \$
2.2	Options sur contrats à terme	
2.2.1	Client	0,50 \$
2.2.2	Firme	0,30 \$
2.2.3	Négociateur assidu	0,20 \$
2.2.4	Mainteneur de marché	0,30 \$

## D. INFORMATION BOURSIÈRE

### 1. Données boursières en temps réel – Canada et hors Canada

Prix 2003

1.1	Professionnels (par terminal/mois)	
	1.1.1 de 1 à 9 terminaux	29,75 \$
	1.1.2 de 10 à 99 terminaux	27,75 \$
	1.1.3 100 à 499 terminaux	25,75 \$
	1.1.4 500 terminaux et plus	24,75 \$
1.2	Non professionnels (par terminal/mois)	4 \$
1.3	Frais mensuels du revendeur	1 000 \$
1.4	Consultation de cotes – Internet (prix par cote)	0,01 \$

### 2. Données boursières en temps réel – Accès site Internet de Bourse de Montréal

2.1	Non professionnels – Canada (par accès/mois en \$ CDN)	14,95 \$
2.2	Non professionnels – Hors Canada (par accès/mois en \$ US)	14,95 \$

## E. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

### 1. Frais de recherche de prix historique

Prix 2003

1.1	Frais minimum par demande	50 \$
	Plus :	
	1.1.1 Par sommaire (fin de journée, fin de semaine, fin de mois ou fin d'année)	1 \$
	1.1.2 Détail des transactions par jour	2 \$

## F. MANUEL DES RÈGLES ET POLITIQUES

### 1. Participants agréés

Prix 2003

1.1	Manuel	
	1.1.1 Première copie	gratuite
	1.1.2 Copie additionnelle	250 \$
1.2	Mises à jour (Abonnement annuel de janvier à décembre)	
	1.2.1 Première copie	gratuite
	1.2.2 Copie additionnelle	250 \$

### 2. Autres

2.1	Manuel	100 \$
2.2	Mises à jour (Abonnement annuel de janvier à décembre)	300 \$

## G. INSTITUT DES DÉRIVÉS

Voir le site Internet : [www.institutdesderives.com](http://www.institutdesderives.com)